

Évêché, le 9 novembre 1999

Mes chères collaboratrices, mes chers collaborateurs,

J'ai la joie de vous présenter notre politique diocésaine de la pastorale du mariage. Il s'agit d'une démarche qui devrait permettre aux couples de célébrer en vérité le sacrement de mariage, une démarche qui s'échelonnera nécessairement dans le temps.

Mais pour bien saisir toute la portée de cette démarche, il est primordial de connaître les couples qui viennent demander le mariage. C'est la condition première d'un véritable accompagnement. Si nous voulons permettre à ces couples de croître dans la recherche de sens du sacrement qu'ils vont célébrer, il faudra prendre le temps de les écouter et leur proposer un cheminement.

Pour un nombre important de jeunes de la dernière génération, les aspects institutionnels du mariage ont perdu leur signification. Désormais, c'est le sentiment amoureux qui gouverne le choix. L'entrée dans la vie conjugale se fait de façon progressive et le mariage n'est plus la voie obligée pour y accéder. Les grands courants de la vie moderne présentent même le mariage comme une formalité. Ce qui n'empêche que le modèle de l'union conjugale légale (civile ou religieuse) demeure encore actuellement le choix de 70% de l'ensemble des Canadiens.

Un monde s'en est allé, emportant avec lui les repères et les certitudes qui ont guidé l'agir de nombreuses générations. Les routes du bonheur dont tous rêvent ne sont pas tracées d'avance. Il y a là, pour nous, un défi pastoral majeur : accompagner ces jeunes couples qui sont le miroir d'une société éclatée, les accompagner dans leur quête de sens, leur faire prendre conscience que les valeurs qu'ils portent correspondent au projet que Dieu lui-même porte sur eux. Ces valeurs constituent en effet des pierres d'attente pour nommer et reconnaître les traces d'évangile dans leur vie.

Les communautés chrétiennes se doivent donc d'offrir aux couples l'accompagnement et les formes de catéchèse qui vont les amener à désirer célébrer la présence de Dieu au coeur

même de leur cheminement amoureux, un Dieu amour qui pourra favoriser la croissance de leur projet de vie conjugale et familiale.

Les pasteurs doivent eux-mêmes se rendre disponibles. Ils feront aussi appel à des personnes de la communauté aptes à remplir cette tâche importante d'accompagner des couples dans leur recherche de sens. Bien sûr, il s'agit d'un ministère dans lequel on ne peut s'improviser. Heureusement, nous pouvons compter sur des sessions de formation qu'offre notre service diocésain de la pastorale du mariage.

Aujourd'hui, avec beaucoup de confiance, je confie à votre responsabilité pastorale cette politique diocésaine de la pastorale du mariage. Je fais également appel à votre solidarité pour que dans l'ensemble du diocèse la même qualité d'accompagnement soit offerte à tous les couples qui souhaitent célébrer leur mariage en Église. C'est une forme de respect du projet de Dieu sur chacun de ces couples.

Tout en vous remerciant pour votre précieuse collaboration, je vous assure de ma sincère amitié « *dans la tendresse de Jésus Christ* ».

† Raymond St-Gelais  
évêque de Nicolet

## **Objectifs de la politique diocésaine de la pastorale du mariage**

1. Proposer une démarche pastorale signifiante aux futurs mariés, qui s'échelonne dans le temps, à partir de la demande jusqu'à la célébration.
2. Aider les communautés chrétiennes à mettre en place la démarche et les ressources nécessaires.
3. Développer une solidarité diocésaine entre toutes les personnes intervenant en pastorale du mariage, tant au niveau de la nécessité de la démarche que de sa mise en œuvre.

## **Avantages d'avoir une politique diocésaine commune**

- Développe un langage commun pour présenter aux couples la nécessité de se préparer à vivre le sacrement du mariage.
- Assure une qualité dans l'accompagnement des couples.
- Donne des moyens pour approfondir la signification chrétienne du mariage avec les futurs mariés.

## **Un peu d'histoire**

Un guide pastoral pour la préparation au mariage avait été publié par l'Office diocésain de la famille en 1984. Quinze ans plus tard, le besoin est exprimé par des pasteurs et des intervenants et intervenantes auprès des couples de donner un nouvel élan à la pastorale du mariage.

Ce mouvement chez nous coïncide avec une démarche initiée par la Table provinciale de pastorale familiale, visant à élaborer des orientations d'ensemble en pastorale du mariage. Un comité interdiocésain présentera en l'an 2000, des recommandations à l'Assemblée des évêques du Québec, en vue d'inscrire la préparation au mariage dans un cheminement de vie chrétienne.

## **Dans quel contexte**

Cette nouvelle politique s'inscrit dans un contexte de changement au niveau de la réalité socio-culturelle des couples, au niveau du bagage religieux des futurs mariés et au niveau de l'organisation paroissiale.

## **Des questions se posent**

Comment bien accueillir les couples qui demandent à se marier à l'église ?

Comment les accompagner ?

Comment les faire entrer dans un esprit chrétien ?

Quelles sont les attitudes pastorales requises pour l'accompagnement des couples ?

Comment concilier la demande du couple et les exigences de la pastorale ?

À peine le tiers des couples qui se marient vivent une démarche de préparation : pourquoi ?

Comment négocier avec les couples qui résistent à toute proposition ?

## **Dans quel esprit ?**

Il importe que le sacrement du mariage soit vécu dans le respect des futurs mariés et dans la vérité du sacrement.

L'organisation de la pastorale du mariage est présentée dans un esprit de co-responsabilité, de solidarité entre tous les intervenants et de continuité dans l'accompagnement.

## **Quoi de neuf ?**

On parle de pastorale du mariage et non seulement de préparation au mariage. À partir de l'accueil de la demande du couple jusqu'à la célébration de son mariage, un cheminement vécu en différentes étapes permet au couple d'approfondir les dimensions humaines et chrétiennes de son engagement dans le mariage.

Cette pastorale du mariage, dont la communauté chrétienne est la première responsable, repose d'étape en étape sur le travail d'équipe des différents intervenants. Le témoignage des couples mariés revêt à cet égard une importance particulière.

## **Énoncé de politique**

La préparation au mariage est-elle essentielle, nécessaire ou obligatoire ?

Nous ne pouvons pas y échapper, c'est la question que les couples posent.

Dès l'instant où des personnes décident librement de s'engager dans un projet quelconque, elles savent pertinemment qu'il y aura des exigences.

Suite à une rencontre diocésaine entre pasteurs et intervenants auprès des futurs mariés en février 1999, un **consensus** s'est dégagé sur la nécessité de rendre obligatoire une démarche de préparation au mariage signifiante et de faire preuve de solidarité dans cette option.

Ce consensus nous a conduits  
À L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE suivant :

**L'engagement d'un couple dans le mariage chrétien  
Nécessite une démarche signifiante de préparation  
Qui s'échelonne dans le temps,  
À partir de la demande du couple jusqu'à la célébration;**

→ **d'où l'obligation pour les communautés chrétiennes de faire vivre cette démarche;**

→ **d'où l'obligation pour le couple de s'engager dans cette démarche.**

Démarche en cinq étapes :

1. Accueil et mise en route
2. Sessions de préparation au mariage (de groupe en priorité)
3. Enquête pré-nuptiale
4. Préparation de la célébration
5. Célébration du mariage

## **Première étape : Accueil et mise en route**

### **Convictions de base :**

1. La qualité du premier contact dispose les couples à s'engager dans la démarche en cinq étapes.
2. Il appartient à la communauté chrétienne de recevoir le projet des couples et de les mettre en route dans cette démarche.

### **Applications :**

1. Premier contact  
Il importe que le premier contact soit chaleureux.  
  
Il permet :
  1. d'accueillir la demande des futurs mariés
  2. de les mettre en contact avec un couple-accueil
2. Rencontre avec un couple-accueil  
Chaque paroisse, secteur ou unité pastorale mandate un ou des couples pour représenter la communauté chrétienne auprès des futurs mariés.  
  
Le couple-accueil reçoit une formation de base lui permettant de bien accomplir son rôle qui consiste à :
  - Recevoir chez lui chaque couple qui demande un mariage chrétien.
  - Accueillir le projet du couple, l'aborder de façon positive.
  - Motiver le couple à prendre du temps pour s'impliquer dans une démarche d'approfondissement de son projet.
  - Informer le couple sur les diverses sessions de préparation au mariage.
  - Travailler en lien étroit avec les responsables de la communauté chrétienne.

## Deuxième étape : Sessions de préparation au mariage

### Convictions de base :

1. L'engagement d'un couple dans le mariage chrétien nécessite une démarche signifiante de préparation; d'où l'obligation pour le couple de vivre une des sessions offertes par les organismes reconnus dans les diocèses.
2. Ces diverses sessions permettent aux futurs mariés de préciser leur projet d'amour et les motifs inspirant leur décision.

### Applications :

1. Les sessions de groupe sont à privilégier par rapport aux autres formes de préparation au mariage, et ce pour plusieurs raisons :

Elles font vivre une expérience d'Église dans ses dimensions de fraternité, d'éducation de la foi et de célébration.

Il est nécessaire de consacrer un temps intensif, dégagé de toutes autres préoccupations, pour créer progressivement un climat favorisant une expérience d'intimité profonde dans leur communication amoureuse.

Le temps consacré à la session et sa dynamique éprouvée permettent au couple d'intégrer les éléments essentiels qui fondent le projet de mariage chrétien dans lequel il veut s'engager.

Le partage avec d'autres couples, tant participants qu'animateurs, est enrichissant.

La plupart des couples ayant vécu une session recommandent de continuer à offrir ce «cadeau» aux futurs mariés.

2. La session avec couple-parrain est offerte aux couples qui ne peuvent vraiment pas vivre une session de groupe.
3. Dans des cas très exceptionnels, cette étape est confiée au prêtre, à l'agent ou l'agente de pastorale.

## Troisième étape : Enquête préuptiale

### Convictions de base :

1. La vérité du mariage chrétien suppose :
  - la liberté
  - la durée
  - la fidélité
  - la fécondité
  
2. Le couple doit s'engager à créer «une véritable communauté de vie et d'amour telle que l'entend l'Église, consacrée par le Christ dans le sacrement du mariage». (Déclaration d'intention).

### Applications :

1. La personne qui préside l'enquête doit s'assurer avec un souci tant pastoral que légal (canonique et civil) que le projet du couple correspond aux convictions énoncées plus haut.
  
2. Avec le même souci, elle doit tenir compte de tous les éléments de l'enquête préuptiale.
  
3. Dans les cas très exceptionnels où il n'y a pas eu de session de groupe ou avec couple-parrain, la personne responsable de l'enquête indique à l'endos du rescrit, le type de préparation vécue par le couple.

## **Quatrième étape : Préparation de la célébration**

### **Convictions de base :**

1. La préparation de la célébration fait partie intégrante de la pastorale du mariage. Elle permet aux futurs mariés de progresser dans la compréhension du sacrement de mariage.
2. Cette préparation immédiate est un lieu privilégié d'évangélisation.

### **Applications :**

1. Après avoir vécu leur session de préparation au mariage, les futurs mariés rencontrent le prêtre ou les personnes mandatées pour préparer leur célébration.
2. Ces intervenants fournissent des instruments pour aider le couple à faire ses choix et à construire sa célébration.
3. Ils réfléchissent avec le couple sur la pertinence d'avoir une célébration avec ou sans eucharistie.

## **Cinquième étape : Célébration du mariage**

### **Convictions de base :**

1. La célébration du mariage est le point culminant de l'itinéraire de préparation suivi par le couple.
2. Vécue de façon signifiante et festive, elle laisse des traces profondes dans le cœur des époux. Elle représente une source de motivation pour le cheminement ultérieur du couple.

### **Applications :**

1. À partir du rituel du mariage et en laissant place à la créativité, vivre avec le couple et l'assemblée une célébration signifiante, priante et festive.
2. Favoriser la plus grande implication possible du couple dans leur célébration.

## Conclusion

Cette politique sur la pastorale du mariage prend tout son sens en pensant aux couples qui continueront à demander un mariage à l'église.

Leur demande est le point de départ d'une démarche d'accompagnement qui les amènera à s'impliquer et à rencontrer des couples et des pasteurs qui croient au mariage chrétien. Le temps que l'on prend avec eux révèle l'importance que la communauté chrétienne accorde à leur projet.

Bien que la démarche prenne fin avec la célébration du mariage, il nous apparaît évident que les communautés chrétiennes doivent se préoccuper d'offrir des ressources et des lieux de croissance à toutes les étapes de la vie conjugale et familiale.

«Or le troisième jour il y eut  
une noce à Cana de Galilée et la mère  
de Jésus était là.  
**Jésus lui aussi**  
**Fut invité à la noce** ainsi que  
Ses disciples.» (Jean 2,1-2)

Au Service des couples et des familles, Hélène Moreau  
Et le comité de travail composé de Réjean Couture, Léo-Paul Baril, Pierre Houle, Robert Richard et  
Réal Lemaire représentant les différentes zones du diocèse.